

Recyclage Habilitation électrique Basse et Haute tension (H1/H1V/H2/H2V/HC/HE)
NFC18-510 - ESSAI, MESURE, VÉRIFICATION OU MANOEUVRE – PERSONNEL ÉLECTRICIEN

Objectif : Permettre effectuer des travaux et des manœuvres du type création ou modification d'une installation, remplacement d'une armoire hors tension sur des installations en basse et haute tension.

Opérer en sécurité sur l'ensemble ou une partie d'un ouvrage en exploitation. Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT et HT. Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation : H2, H2V, HE Essais, mesure, manœuvre ou vérifications, H1, H1V, HC.

Durée du stage : 14 heures sur 2 jours

Publics : Personnel électricien ou électromécanicien chargé d'exécuter des consignations et des interventions d'entretien et de dépannage, de mesure ou de vérification et exécuter et/ou de diriger des travaux hors tension.

Prérequis : Être titulaire d'un titre d'habilitation initial du niveau requis

Contenu et méthodes pédagogiques :

Dans les locaux du GRCETA-SFA pour la partie théorique et/ou sur une exploitation agricole à proximité, équipée d'une cellule Haute tension pour la partie pratique.

Accueil par l'animateur présentation de l'organisation du stage et de son déroulé organisationnel (horaires, déjeuners). Explication de la partie administrative, et présentation du formateur.

Tour de table et présentation des stagiaires, recueil des attentes de chacun et recentrage de l'objet du stage.

Partie théorique (basse et haute tension) :

- L'évaluation des risques
- Les dangers de l'électricité
- Les nouvelles dispositions réglementaires
- Les appareillages en Basse et haute Tension
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitation
- Procédure et déroulement des travaux hors tension
- Procédure et déroulement des interventions
- Les opérations spécifiques de manœuvres, mesurages, vérifications et essais
- La procédure en cas d'accident électrique
- La procédure en cas d'incendie électrique
- Chargé de travaux, rôle et opérations
- Chargé de consignation, rôle et opérations
- Chargé d'intervention, rôle et opérations

Mise en situation pratique (basse et haute tension) :

Le stagiaire doit être capable :

- D'analyser les risques électriques
- D'évoluer dans une zone protégée

Groupe de Recherche sur les Cultures et Techniques Agricoles des Sols Forestiers d'Aquitaine

ZAE Sylva 21 - 4 rue Nicolas Brémontier - 33830 BELIN-BELIET - T/ 05.56.88.01.98 - F/ 05.56.88.04.59

grceta@grceta-sfa.fr - www.grceta-sfa.fr

Association loi 1901 - N°9488 - Préfecture de Bordeaux - Siren 39363528900027 - APE 9412 Z

IBAN FR76 1330 6001 0600 0119 6700 059 - BIC AGRIFRPP833 - RIB 13306 00106 00011967000 59

- De rendre compte des difficultés rencontrées
- D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie
- De rédiger les documents applicables et transmettre les informations
- De mettre en œuvre les procédures de consignation
- De protéger une zone de travail par obstacle ou isolation (pose de nappe isolante)
- D'assurer la surveillance d'une zone de travail

Compétences développées :

- Savoir rentrer dans un local électrique en toute sécurité et appliquer les règles de précaution définies par la norme NFC 18510
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT et HT
- Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation : H2, H2V, HE Essais, mesure, manœuvre ou vérifications, H1, H1V, HC
- Appliquer les consignes de sécurité en BT et HT liées aux consignations, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques
- Être capable de citer les zones d'environnement et d'en donner leurs limites et prescriptions en lien avec son titre d'habilitation
- Être capable de mettre en œuvre de son matériel, outils et équipements de protection et d'en identifier les risques associés
- Être capable d'appliquer les conduites à tenir appropriées en cas d'accident ou d'incendie en lien avec le risque électrique

Méthodes pédagogiques :

-Formation en présentiel

-Exposés interactifs Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe, permet de les préparer à l'exercice quotidien de leur fonction. Manipulations de composants électriques et dispositifs de sécurité. Etude des risques spécifiques relatifs aux installations du participant.

Animateur : GRCETA-SFA – Responsable formation

Formateur référent : Formateur spécialisé COFAS

Evaluation des acquis :

- Evaluation à l'issue de la formation
- Titre d'habilitation électrique

Maintien des connaissances :

- Chaque participant doit renouveler son habilitation avant la fin de validité de 36 mois.

Evaluation du stage par les stagiaires : Fiche individuelle de satisfaction à chaud, à remplir par chaque stagiaire.

HANDICAP :

Contactez notre référent handicap au GRCETA, pour la prise en compte d'une situation spécifique.



Groupement de Recherche sur les Cultures et Techniques Agricoles des Sols Forestiers d'Aquitaine

ZAE Sylva 21 - 4 rue Nicolas Brémontier - 33830 BELIN-BELIET - T/ 05.56.88.01.98 - F/ 05.56.88.04.59

grceta@grceta-sfa.fr - www.grceta-sfa.fr

Association loi 1901 - N°9488 - Préfecture de Bordeaux - Siren 39363528900027 - APE 9412 Z

IBAN FR76 1330 6001 0600 0119 6700 059 - BIC AGRIFRPP833 - RIB 13306 00106 00011967000 59